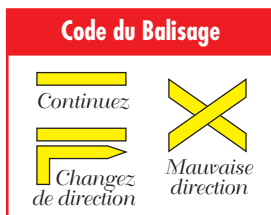


PRAILLES

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- la base de loisirs et de plein-air du Lambon ;
- la vallée du Lambon et ses ponts de pierre ;
 - le logis de la Bessière ;
- les sources, fontaines et lavoirs de la Cibaudière, la Bertaudière, Six-Chiens et la Banissière ;
 - le château de Lussaudière ;
- Maupertuis, lieu de mémoire des huguenots ;
 - le château de Faugeré ;
- le béliet hydraulique de la Banissière.

Bonne randonnée...



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Impression: Imat079 certifiée imprim'vert - Melle - 05 49 29 03 88

PRAILLES



Le béliet hydraulique de la Banissière

Au travers des communes de Prailles, La Courarde et Beaussais, on découvre un rare béliet hydraulique ainsi que plusieurs châteaux et lavoirs.

Accès : 8 km au nord-ouest de Melle


Départ : parking côté pêcheurs du plan d'eau du Lambon

Distance : 13 km



Durée : 3 h 30

Balisage : jaune



Rando pédestre
en Deux-Sèvres


 Au cours de cette randonnée, vous serez amenés à croiser à plusieurs reprises l'itinéraire Balades et découvertes du Pays Mellois.

 *La base de loisirs et de plein-air du Lambon...*

  Sortir de l'enceinte du plan d'eau en partant vers la D 103, attention, prudence pour la traversée, et se diriger vers **le logis de la Bessière** qui domine **la vallée du Lambon**.


Ce petit château du XVI^e siècle a conservé ses tours d'enceinte et a été restauré et agrandi vers 1880.


  Quitter la route par le premier chemin herbeux à gauche ; à 150 m, descendre à gauche par un sentier jusqu'au **lavoir et la source de la Cibaudière**. Monter à droite de la source et poursuivre par une petite route.

 L'itinéraire se poursuit par une route qui devient chemin puis sentier ; à environ 1 km, tourner à droite pour atteindre **Lussaudière**. Toujours à droite, on passe devant le petit **château de Lussaudière**. Continuer par un chemin herbu et virer à gauche vers Caunay.



*A peu de distance, hors circuit, le **lavoir de la Bouctière** mérite une visite.*

A un croisement de trois routes, emprunter un chemin légèrement à gauche puis un chemin herbu à droite mène à **la Perjaudière**. Là, au coin de bâtiments de la ferme, un large chemin blanc conduit à **Maupertuis**, lieu de rassemblements des huguenots à l'époque des **dragonnades** (1697).

 Maintenir à droite et suivre un large chemin dénommé **chemin au Loup** puis à nouveau à droite, descendre vers **la Bertaudière** et sa **fontaine** à gauche. Le chemin franchit alors le Lambon.

 **Le château de Faugeré, construit vers 1687, était muni d'un système défensif imité de ceux des châteaux forts. Remarquer aux angles les échaugettes sur mâchicoulis.**


Monter à droite ; à 400 m, continuer à gauche entre les prés jusqu'à la route de Crouzon.

  A **Six-Chiens**, longer par la droite la propriété. Par un chemin caillouteux qui passe à côté du **lavoir** du village, traverser à nouveau **le Lambon** et atteindre **la Banissière** : source et lavoir en contrebas, et béliér hydraulique.

Le béliér est facile à déceler grâce à ses à-coups sonores. Cet appareil, inventé par les frères Mongollier en 1795, sert à faire remonter l'eau dans une conduite en utilisant la vitesse de l'eau venant de l'amont (ici de la source). Avec une hauteur de refoulement d'une dizaine de mètres, il alimentait le jardin et les abreuvoirs d'une ferme.



L'itinéraire monte dans le hameau et, au croisement, se poursuit par un chemin herbeux. On se retrouve à quelques mètres d'un précédent passage (cote 130) et, en tournant à gauche, le balisage conduit à la petite route de la Bessière pour rallier le plan d'eau.

 Prudence encore pour la traversée de la D 103.

